



L'AFD ET les villes durables



Madagascar © AFD

4,7 milliards

d'euros engagés en faveur
du développement urbain
et de l'appui aux collectivités
locales entre 2015 et 2019

150 projets

en exécution en Afrique,
Asie, Amérique latine
et Outre-mer

11 millions

d'habitants dont la qualité
de vie en ville sera améliorée
grâce aux projets octroyés
en 2019

L'AFD accompagne la transition bas carbone des villes et leur adaptation au changement climatique. Elle recherche l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, soutient un développement durable des territoires et aide les acteurs de la ville à relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et de la vulnérabilité des territoires.

#MondeEnCommun

Enjeux et défis du développement urbain

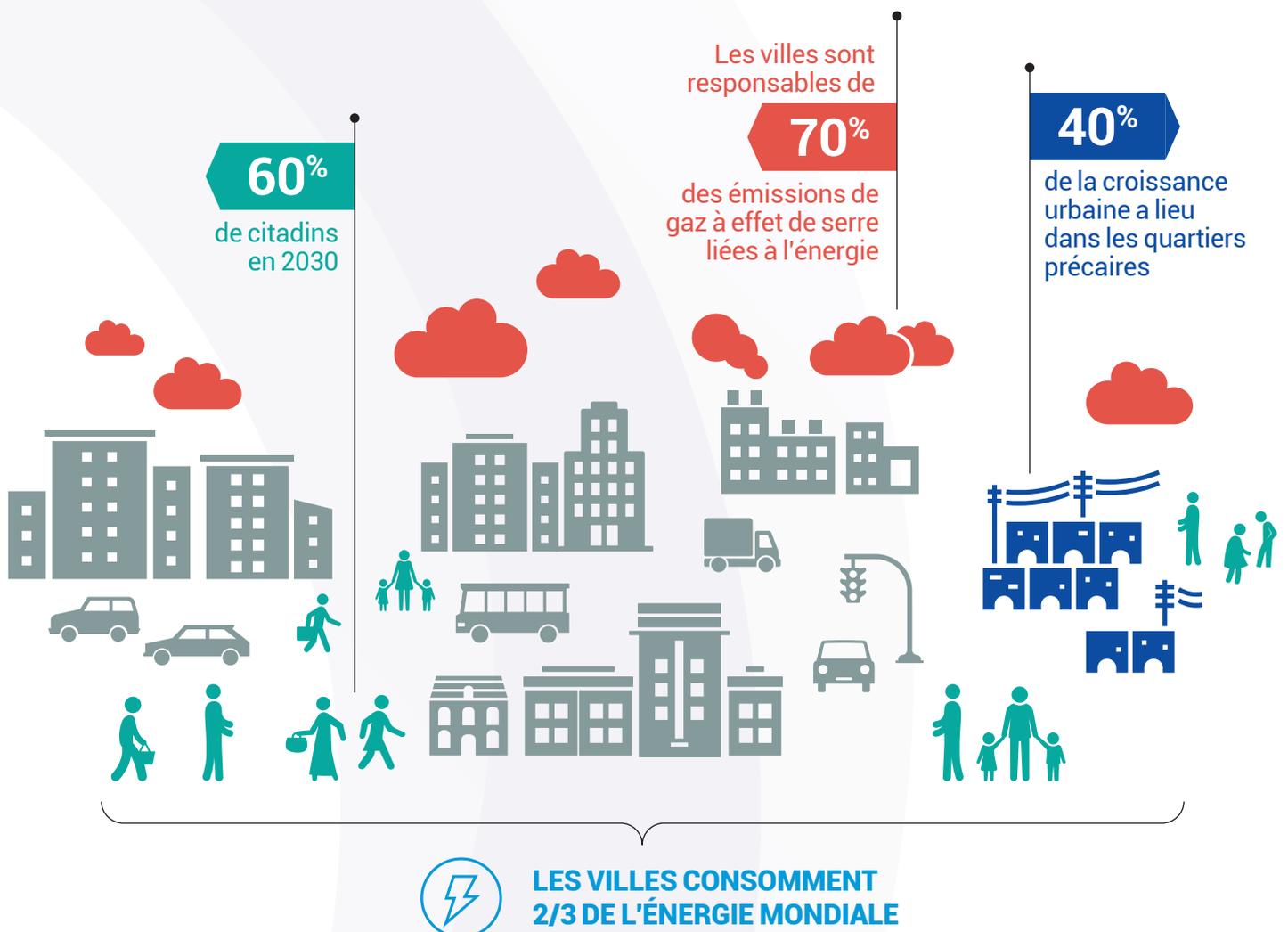
Le rythme élevé de la croissance urbaine et ses conséquences

Le fait urbain : 60 % des habitants de la planète vivront en ville en 2030. Si on observe une certaine stabilité en Amérique latine, la croissance urbaine est en revanche exponentielle en Afrique et en Asie. D'ici à 2030, le nombre de villes de plus de 500 000 habitants devrait croître de 80 % en Afrique et de 30 % en Asie. Un défi considérable pour ces villes et les autorités locales qui les dirigent.

La croissance urbaine est aujourd'hui fortement concentrée dans les villes intermédiaires. Les conséquences de cette urbanisation rapide sont sociales (développement des quartiers

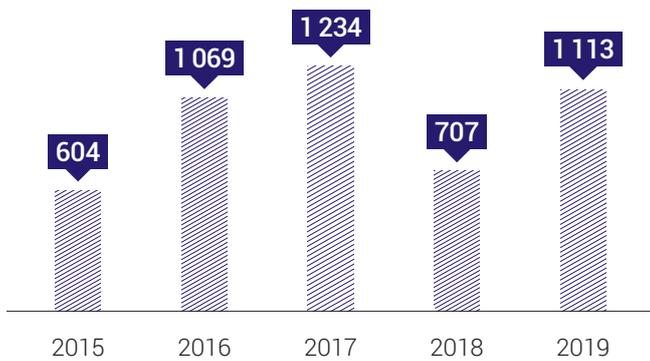
précaires et accroissement des risques de fragmentation sociale du territoire et de paupérisation de la population), économiques (concentration d'un nombre important de jeunes sans emploi et difficulté d'accès aux opportunités économiques) et environnementales (étalement urbain et accroissement de la vulnérabilité au changement climatique). L'enjeu est de permettre à ces villes de faire face à l'essentiel de cette croissance urbaine et aux conséquences de cette dernière.

Des villes émissives, vulnérables et génératrices d'inégalités

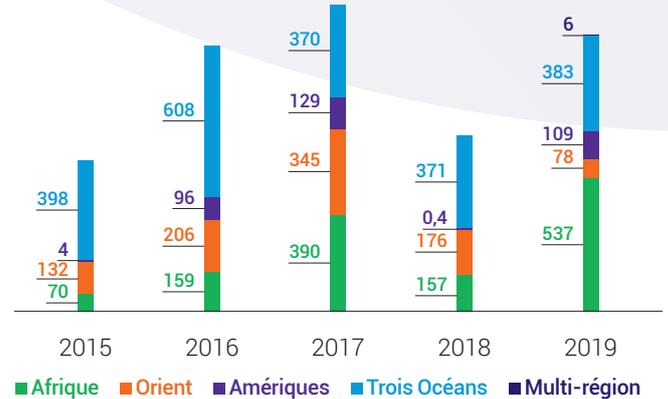


Développement urbain et appui aux collectivités locales : les chiffres clés de l'AFD

Évolution des engagements annuels sur le développement urbain et les collectivités locales
(en millions d'euros)



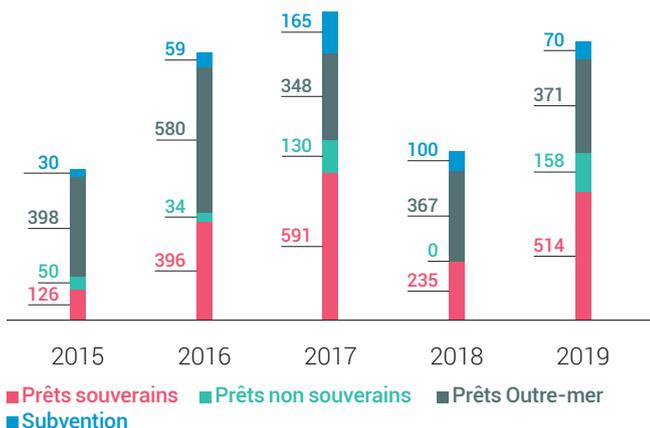
Répartition géographique des engagements annuels sur le développement urbain et les collectivités locales
(en millions d'euros)



Répartition thématique des engagements en faveur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales (2019)



Répartition des engagements par type de produits financiers 2015-2019
(en millions d'euros)



Impacts visés des engagements de l'AFD sur le développement urbain et l'appui aux collectivités locales



+ 11 millions d'habitants.es

dont la qualité de vie en ville sera améliorée grâce aux financements accordés en 2019



+ 600 structures

intervenant dans l'urbain bénéficieront d'un renforcement de capacités grâce aux financements accordés en 2019

Accompagner et financer le développement de villes durables

L'AFD accompagne les villes pour relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et territoriales et de la vulnérabilité des territoires. Elle promeut la ville durable comme un processus de conception, de fabrication et de gestion en travaillant avec les acteurs en charge de la ville, la société civile et les habitants.

3 objectifs stratégiques d'intervention

Améliorer la qualité de vie des citoyens

Promouvoir un développement urbain durable des territoires

Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville



3 accélérateurs

Laboratoire d'innovation urbaine

Smart city

Partenariats

L'approche transversale « Ville et climat »

Améliorer la résilience des villes face au changement climatique et les accompagner dans leur transition bas carbone

Pour renforcer la résilience au changement climatique et la sobriété des villes, l'AFD intervient à la fois en faveur de l'atténuation et de l'adaptation et soutient les États et les collectivités pour agir sur différents leviers :

- Se doter d'un cadre incitatif pour encourager des stratégies et actions répondant aux défis du changement climatique (plans climat-air-énergie territoriaux) ;
- Rechercher des formes urbaines denses et favorisant la sobriété structurelle et l'efficacité énergétique des bâtiments ;
- Encourager un aménagement urbain résilient (cadres de pré-

vention et/ou de gestion des risques de catastrophes naturelles, biodiversité en ville et solutions fondées sur la nature) ;

- Favoriser les projets permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Soutenir les collectivités locales en tant qu'acteurs de la transition bas carbone ;
- Mobiliser des fonds et des outils dédiés pour identifier et concevoir des projets urbains à co-bénéfice climat (Facilités régionalisées de préparation de projet à co-bénéfice climat, études de vulnérabilité, bilan carbone, etc.).



Biodiversité en ville

Préserver et développer des espaces naturels en ville contribue à la résilience climatique et à la réduction des risques de catastrophes naturelles. La végétalisation favorise l'infiltration des eaux de pluies et de ruissellement et réduit les risques d'inondation. La restauration des rivières urbaines, les toitures végétalisées et d'autres solutions fondées sur la nature participent

à la qualité paysagère des espaces publics, limitent les îlots de chaleur et améliorent la qualité de vie en ville. Les projets d'aménagement d'espaces verts en ville peuvent être réalisés à l'échelle d'un quartier (parc, square) ou sous une forme linéaire (ceinture verte, réaménagement de berges de rivières).

Une stratégie au service de la ville durable

Objectifs stratégiques d'intervention

1

Améliorer la qualité de vie des citoyens

L'enjeu est de replacer les citoyens au cœur de la stratégie des villes et de mieux prendre en compte leurs besoins, en soutenant des projets et des interventions en faveur d'un accès amélioré aux services urbains essentiels et sur des secteurs où la demande est croissante :

- Renforcer l'accès aux services urbains élémentaires (accès à l'eau potable, assainissement, éclairage public, transports et services de mobilité, etc.)
- Réduire l'impact environnemental et sanitaire des déchets solides en ville
- Développer l'accès au logement et améliorer les conditions d'habitation
- Soutenir l'accès à l'emploi et le développement économique local

2

Promouvoir un développement urbain durable des territoires

L'AFD promeut le territoire comme échelon pertinent d'intervention et accompagne les projets et les interventions qui visent à :

- Soutenir le renouvellement des centres-villes et mettre en valeur le patrimoine
- Encourager l'amélioration et l'intégration des quartiers précaires
- Accompagner la sortie de crise des territoires
- Accompagner les grands projets urbains
- Contribuer au développement des villes intermédiaires

3

Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

L'objectif est d'accompagner tous les acteurs impliqués dans les projets urbains et de soutenir la collectivité comme acteur clé du développement des territoires. Pour cela, l'AFD intervient sur deux axes :

- Appuyer les processus de décentralisation
- Accompagner les collectivités locales dans leurs programmes d'investissement et l'accès aux financements

Accélérateurs : accompagner la transition vers des villes durables

1

Le laboratoire d'innovation urbaine

L'objectif est de mieux intégrer la société civile et les habitants dans les différentes étapes de la construction de la ville (conception du projet, mise en œuvre, gestion des équipements). Il s'agit de répondre aux besoins des usagers et des citoyens, en parallèle des interventions classiques plus longues, en faisant émerger des actions rapidement mobilisables pour tester une programmation urbaine, de nouveaux usages et des nouveaux modes de participation citoyenne.

2

Le numérique

Le numérique est un levier de la transformation de l'action publique urbaine dans quatre grands domaines dont les villes ont la compétence : l'optimisation des services urbains ; l'amélioration de l'aménagement urbain, de la gestion des risques et des crises ; la gestion des finances locales et la transparence de la gouvernance locale ; et la création d'opportunités et d'innovations en matière de développement économique local.

3

Le renforcement des partenariats

L'action de l'AFD s'inscrit dans un cadre partenarial pour mobiliser les expertises, les savoir-faire, les financements à la hauteur des besoins en faveur des villes durables. Le déploiement de la stratégie se fait en partenariats avec les acteurs français du développement urbain (collectivités, agences d'urbanisme, experts, recherches, entreprises, etc.), les autres bailleurs de fonds tels que l'Union européenne et la Banque mondiale, ou encore les organisations internationales et les réseaux de villes.

Outils, bénéficiaires et grands principes d'intervention

Outils de financement du développement urbain

- Prêts de politiques publiques
- Prêts souverains
- Prêts non souverains (collectivité, opérateurs)
- Prêts secteur public - vert (Outre-mer)
- Garanties
- Subventions
- Contrats de désendettement
- Fonds de préparation de projet et de mobilisation d'expertise
- Prêts au secteur privé (Proparco)

Bénéficiaires

- États
- Collectivités locales
- Opérateurs urbains publics
- Institutions financières publiques
- ONG
- Entreprises privées (Proparco)

FOCUS

Les facilités de préparation de projet

Afin de soutenir et financer des projets urbains à co-bénéfice climat, l'AFD a mis en place, avec l'appui d'autres bailleurs et partenaires, des fonds régionaux de préparation de projets :

- **UPFI** : Urban Projects Finance Initiative – préparation de projets urbains durables en **Méditerranée** et dans les **Balkans** (UE, UpM, BEI)
- **CICLIA** : Cities and Climate in Africa – préparation de projets à co-bénéfice climat en **Afrique** (UE, SECO)
- **CICLASIA** : Cities and Climate in Asia – préparation de projets à co-bénéfice climat en **Asie** (UE, CDIA/BAsD)
- **LAIF** : Latin American Investment Facility – préparation de projets à co-bénéfice climat en **Amérique latine** (UE, CAF)

Grands principes d'intervention



Des interventions qui visent à réduire l'empreinte carbone des villes et améliorer l'adaptation au changement climatique



Des interventions en faveur de la réduction des inégalités femmes/hommes et de l'accès de toutes et tous à la ville



Les habitants et les acteurs locaux au cœur des projets



Le territoire comme échelon pertinent d'intervention



Le renforcement des capacités techniques et financières des collectivités locales



La mobilisation du Groupe AFD (Proparco et Expertise France) et de l'expertise française et des partenaires pour la ville

Quelques projets



Approche transversale **«ville et climat»** *Accompagner la résilience*

CHINE Mianyang Ville éponge
(35 M€ - prêt souverain)

L'AFD soutient la politique nationale « Ville éponge » de la Chine qui vise à améliorer la gestion de l'eau et réduire les risques de catastrophes naturelles. Dans le cadre du projet, l'AFD finance des infrastructures « éponges » en accompagnement de la création d'un nouveau quartier : chaussée drainante, corridor vert, usine de potabilisation.



Amélioration de la qualité de vie des citoyens *Renforcer l'offre de logement*

ÉQUATEUR Programme de logement social
Casa para Todos (71 M€ - prêt souverain)

En partenariat avec la Banque interaméricaine de développement, l'AFD finance ce programme de logement social. L'objectif : proposer des aides financières aux ménages les plus vulnérables pour la construction, l'achat de logements ou encore le paiement de loyers de logements en location-accession. Le projet accorde également une plus grande attention à la qualité des opérations avec des programmes d'aménagement comprenant des équipements communautaires et des terrains à proximité des centres urbains, raccordés aux services et accessibles en transport.



Développement urbain durable des territoires *Améliorer et intégrer les quartiers précaires*

DJIBOUTI 2^e phase du Projet
de développement urbain intégré
(13 M€ - subvention)

Pour désenclaver et améliorer le cadre de vie d'un quartier précaire de Djibouti (Layableh-Moustiquaire), l'AFD finance la réalisation d'infrastructures urbaines, d'équipements marchands et d'équipements de proximité. Il s'agit de la 2^e phase du projet après une première phase ciblant Balbala, un quartier précaire de Djibouti Ville.



Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville *Soutenir la décentralisation*

MAROC Programme d'appui à l'amélioration
de la performance des communes
(100 M€ - prêt souverain)

Le programme, cofinancé avec la Banque mondiale, a pour objectif d'améliorer la fourniture de services publics locaux de qualité aux habitants des principales villes marocaines. L'AFD appuie le renforcement de la performance de gestion des communes participantes et soutient le développement de l'intercommunalité dans les agglomérations urbaines sélectionnées.

L'AFD dans les Outre-mer : Premier financeur du secteur public local

L'AFD est un financeur historique des collectivités locales et des opérateurs de logement et d'aménagement en Outre-mer. Le poids de ses interventions en fait l'un des premiers financeurs du secteur public local aux côtés de la Caisse des Dépôts et Consignations. Son action prend la forme de prêts budgétaires directs aux collectivités pour financer leurs programmes d'investissements, ainsi que de financements de projets à destination des opérateurs de logement et d'aménagement. L'AFD renforce également son rôle d'appui-conseil et de partenaire technique des collectivités, notamment sur la thématique climatique.



NOUVELLE-CALÉDONIE Province Sud (21 M€ prêt non-souverain + PSP-vert)

L'AFD finance partiellement le budget d'investissement 2019 de la Province Sud, qui fait face à des enjeux de développement urbain prégnants. Elle accompagne le développement économique social durable du territoire par le soutien à l'offre de logement et la modernisation du patrimoine scolaire notamment. Une partie du financement sera fléchée sur des projets d'investissements scolaire, culturel et autres secteurs mais aussi sur des projets à haute valeur environnementale.

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.



République Dominicaine © BenjaminPetit / AFD

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes – 75 598 Paris Cedex 12
T. + 33 1 53 44 31 31 – F. + 33 1 44 87 99 39

CONTACTS

Frédéric Audras | audrasf@afd.fr
Audrey Guiral-Naepels | guiral-naepelsa@afd.fr
Hassan Mouatadid | mouatadidh@afd.fr

 afd.fr

 afd_France

 facebook.com/AFDOfficiel

 twitter.com/AFD_France

#MondeEnCommun

Février 2020



Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts
gérées durablement et de sources
contrôlées. / pefc-france.org